



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

accidents

Question écrite n° 48589

Texte de la question

Mme Marie-Françoise Pérol-Dumont souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement sur la question récurrente du nombre des victimes d'accidents de la route, et tout particulièrement sur l'inquiétante proportion des jeunes victimes. En dépit des efforts importants développés sur ce thème par le Gouvernement depuis trois ans, et malgré l'importance des moyens affectés à la sécurité routière dans le budget des transports, les récents longs week-ends de printemps ont mis en exergue la forte proportion de jeunes conducteurs impliqués dans des accidents de la route, dont ils sont les premières victimes. Tandis qu'en moyenne le nombre de tués sur la route en 1999 (8 029) a diminué de 4,8 % par rapport à 1998 (8 437), la tranche d'âge dix-huit/vingt-quatre ans n'a vu cette proportion baisser que de 1,2 % avec 2 123 décès l'an dernier contre 2 149 l'année précédente. Ainsi, la proportion des jeunes parmi les victimes de la route, proche de 22 % il y a deux ans, a passé la barre des 25 % en 1999. Cette confirmation de la route comme principal fléau frappant la jeunesse a mobilisé le Gouvernement. Aujourd'hui, elle souhaite connaître les nouvelles positions du Gouvernement en terme d'éducation, de responsabilisation et du suivi du comportement routier de nos plus jeunes concitoyens.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Françoise Pérol-Dumont](#)

Circonscription : Haute-Vienne (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48589

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : équipement et transports

Ministère attributaire : équipement, transports, logement et tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 juillet 2000, page 4092